

**PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA
POLICE NORD VAUDOIS**

Date :	1 ^{er} octobre 2014	Préavis 02/2014
Objet :	Adoption du budget 2015	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 17, chif. 5 du statut de l'association intercommunale Police Nord Vaudois, nous vous soumettons pour adoption le budget 2015, tel que présenté au Comité directeur de l'association en date du 25 septembre 2014.

La Ville d'Yverdon-les-Bains en qualité de commune boursière a établi le budget sous le chiffre 611 *par extrait de ses comptes*. Nous vous présentons, ci-après l'ensemble détaillé de ces rubriques qui permettent d'assurer l'équilibre financier, tel que défini à l'art. 33 dudit statut.

Le budget 2015 de la Police Nord Vaudois tient compte du développement structurel, de l'augmentation graduelle des effectifs et des moyens opérationnels, permettant ainsi de respecter les exigences liés à l'organisation policière vaudoise (LOPV) et ratifiés dans le contrat d'accréditation.

Caractéristiques du budget 2015

Salaires

L'augmentation des postes "traitements" et "charges sociales" (+ 204'000.—) provient de l'augmentation de 2 ETP policiers d'une part et des augmentations statutaires d'autre part.

Frais administratifs divers

Ce poste subit une augmentation de CHF 16'000.— par la déclinaison exacte des coûts liés à la présence de la PNV au Comptoir du Nord vaudois. Précédemment, cette charge était ponctionnée sur les campagnes de prévention.

Achat de machines et mobilier

Cette rubrique présente une baisse pour 2015, explicable par l'acquisition d'un radar de type pistolet-laser (30'000.—) en 2014.

Prestations fournies par la Ville d'Yverdon-les-Bains

La Ville d'Yverdon-les-Bains met à disposition son service des Ressources humaines pour la gestion du personnel PNV, sans contrepartie financière. Les autres prestations entrent dans les coûts de l'association comme suit :

- Centrale-réception	481'200.00
- Véhicules et garage	155'900.00
- Sécurité scolaire	156'900.00
- Gestion des amendes	52'700.00
- Gestion informatique	65'000.00
- Gestion contentieux et comptabilité	40'000.00
- Total des prestations	CHF 951'600.00

Par rapport à 2014, ces prestations sont en hausse de **CHF 45'400.—**. Cette augmentation s'explique notamment par la seconde phase du réaménagement de la réception (compte mobilier : + 15'000.— et compte matériel/machines : + 15'000.—). D'autre part, les frais informatiques ont subi une augmentation significative (+ 24'000.—) car le calcul, basé sur le nombre de postes de travail, a fait cette année l'objet d'un inventaire précis de la part de l'office informatique, alors que les chiffres précédents étaient fondés sur une estimation inférieure à la réalité.

Loyer interne – locaux

- Répartition des frais de locaux	CHF 506'600.00
- Locations de salles	CHF 2'000.00

Les frais de locaux sont calculés sur la base des mètres carrés effectifs utilisés par la Police Nord Vaudois. La hausse de **CHF 54'000.—** s'explique principalement par la sécurisation des locaux de la rue du Valentin (40'000.—), ainsi que par le loyer d'une surface potentiellement mise à notre disposition à la Gare d'Yverdon-les-Bains (14'000.—), dont il reste à préciser le concept auprès de l'Autorité.

Charges et recettes par nature

		B U D G E T 2 0 1 5	
611	Coût de la police régionale	Charges	Recettes
	Indemnités des autorités	20'000.00	
	Traitements	7'296'000.00	
	Frais de déplacement	10'000.00	
	Frais de formation	240'700.00	
	Frais divers du personnel	25'800.00	
	Livres, journaux, annonces	10'500.00	
	Frais administratifs divers	51'000.00	
	Achat machines et mobilier	60'700.00	
	Uniformes et équipements	214'000.00	
	Energie	2'500.00	
	Entretien machines et matériel	15'000.00	
	Entretien matériel spécialisé	64'000.00	
	Loyer Orbe	46'000.00	
	Frais de port	4'000.00	
	Prestations de tiers	119'000.00	
	Assurances	2'600.00	
	Frais de mise en fourrière	27'000.00	
	Amortissements	103'300.00	
	Charges sociales	2'263'000.00	
	Prestations internes	951'600.00	
	Loyer interne	508'600.00	
	Intérêts internes	17'600.00	
	Ventes et frais de fourrière		30'000.00
	Prestations fournies		170'000.00
	Amendes		250'000.00
	Amendes radar		350'000.00
	Part. fin. des communes		1'912'000.00
	Part. fin. Yverdon-les-Bains		9'340'900.00
		12'052'900.00	12'052'900.00

Conclusion

En résumé, le budget 2015 se présente de la façon suivante :

Charges	12'052'900.— (+2.5%)
Recettes	800'000.— (+6.7%)
Contribution Corcelles-sur-Chavornay	14'900.— (-12.5%)
Contribution Ependes	16'700.— (+14.9%)
Contribution Essert-Pittet	6'700.— (-16.1%)
Contribution Montcherand	30'300.— (+2.8%)
Contribution Orbe	1'810'700.— (+2.2%)
Contribution Suchy	32'800.— (+53.8%)
Contribution Yverdon-les-Bains	9'340'900.— (+2.2%)

Police Nord Vaudois

Rue du Valentin 12 – Case postale 1125 – CH-1401 Yverdon-les-Bains

Tél. +41 24 423 66 66 – Fax +41 24 423 66 33 – www.policenv.ch – poladm@policenv.ch

3/4

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS
sur proposition du Comité Directeur,
entendu le rapport de la Commission de gestion
décide

Article 1 : le budget 2015 de l'Association intercommunale de la Police Nord Vaudois est adopté tel que présenté.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président :



Jean-Daniel Carrard

Le Secrétaire :



Pascal Pittet